

**Modalités d'inscription et règlement du concours « Jeunes talents »
Dans le cadre du festival du rire « Aubagne Comedy Fest »
Organisé par l'association
Aubagne Développement Culturel et Création**

Tu es un(e) jeune humoriste en herbe ?
Tu aimes faire rire tes amis et ta famille ?
Tu rêves de passer sur une scène et de partager ton talent avec nous ?
Aubagne Comedy Fest t'offre l'opportunité de réaliser ton rêve en participant à son concours « Open Mic » Jeunes Talents !

1. Modalités d'inscription :

• **Conditions d'éligibilité :**

Concours « Open Mic » gratuit
Avoir plus de 18 ans

• **Dossier de candidature :**

[Remplir le formulaire d'inscription en ligne](#)

Envoyer un lien (via le formulaire) de votre performance humoristique (maximum 2-3 minutes)
Déposer votre candidature avant le **15 mai 2024**

2. Sélection des candidats :

- Un jury* composé de (liste à venir) sélectionnera **6 candidats** parmi les candidatures reçues.
- Les candidats sélectionnés seront informés par email au plus tard **le 20 mai 2024**.

3. Finale :

- Les 6 finalistes se produiront sur scène **le vendredi 24 mai 2024** lors de la 2ème édition d'Aubagne Comedy Fest.
- Le public et le jury désigneront le grand gagnant.

4. Prix :

- Le gagnant se produira en première partie (maximum 10-15 minutes) de **Mado** le **samedi 25 mai 2024 à 20heures**.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions :

Bonne chance à tous !

*En cas d'indisponibilité d'un intervenant, AD2C se réserve le droit de lui substituer toute autre personne de son choix.

5 – Droit à l'image

Les passages sur scène feront l'objet d'un suivi vidéo et/ou photographique par AD2C et le service communication de la ville d'Aubagne. Après autorisation des participants, les photos individuelles, en portrait ou en pied, ou les photos de groupe des participants pourront être publiées sur des publications de la Ville d'Aubagne et de l'Association AD2C. (merci de remplir l'autorisation ci-dessous)

6 – Informations légales

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les participants sont informés que les données à caractère personnel les concernant sont enregistrées dans le cadre de ce concours et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation selon les modalités du présent règlement. Conformément à la loi Informatique et libertés, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à l'ensemble des données les concernant.

AUTORISATION

NOM : Prénom :

Tél : Mail :

Adresse :

DANS LE CADRE DU CONCOURS*

Autorisation donnée pour la prise de photo ou de vidéo dans la cadre de la communication municipale ET D'AD2C, concernant l'action susvisée, à l'exclusion de toute exploitation commerciale :

OUI NON

DATE et SIGNATURE

Précédée par la mention « lu et approuvé »